

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Narcotrafic à Marseille Question au Gouvernement n° 16

Texte de la question

NARCOTRAFIC À MARSEILLE

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Lhardit.

**M. Laurent Lhardit**. Monsieur le Premier ministre, Nessim Ramdane sera enterré cet après-midi. C'était un père aimant, un travailleur acharné, un sportif engagé. Il a été tué dans la nuit du 4 octobre dernier par un enfant de 14 ans, recruté par les narcotrafiquants. La violence et l'horreur de l'acte tout comme l'âge de l'auteur présumé doivent nous interpeller tous. L'âge des victimes comme celui des assassins est en chute libre partout en France où sévissent les trafics de drogue. À la demande du maire de Marseille, un plan de rattrapage en matière d'effectifs de la police nationale a été engagé par vos prédécesseurs ; comptez-vous le poursuivre et enfin l'accélérer ?

Chacun comprend cependant que la réponse à apporter ne peut se limiter aux moyens de la police. Il s'agit également de comprendre le rôle de l'État face à la jeunesse en danger, puisqu'on ne naît pas délinquant mais qu'on le devient. L'assassin présumé était placé en foyer depuis l'âge de 9 ans ; c'est donc bien l'État qui a failli dans sa mission de protection judiciaire de la jeunesse.

Cette question s'adresse à vous monsieur le Premier ministre, car la réponse ne peut être seulement sécuritaire et judiciaire, mais qu'elle doit être également sociale, éducative, sanitaire et psychiatrique. Comptez-vous abandonner sur l'autel de l'austérité les millions de Français qui vivent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et qui ont plus que d'autres besoin de soutien, de sécurité et de services publics ? (Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes EcoS et GDR.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bruno Retailleau,** *ministre de l'intérieur*. L'affaire que vous relatez est terrible. Un homme, père de famille, a payé de sa vie, tué froidement par un gamin de 14 ans dont le bras a été armé par un commanditaire depuis la prison. Derrière cette affaire, il y a le narcotrafic, des règlements de compte entre bandes et ce n'est pas supportable. Je veux saluer les forces de l'ordre qui sont intervenues très rapidement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) Les policiers ont interpellé l'assassin et rapidement démasqué le commanditaire.

Que faire ? Nous privilégierons deux directions de travail.

Le Premier ministre l'a dit dans sa déclaration de politique générale, une des priorités du Gouvernement, des ministères de l'intérieur et de la justice, sera de lutter contre le narcotrafic, à la racine de toutes les hyperviolences. Dans certains territoires, le narcotrafic est en train de nous retirer jusqu'à notre souveraineté en corrompant des réseaux. C'est insupportable.

- M. Thibault Bazin . Il a raison ! Y compris en milieu rural.
- **M.** Bruno Retailleau, *ministre*. Nous avions fait des propositions transpartisanes au sein d'une commission d'enquête sénatoriale le président était socialiste, le rapporteur appartenait au groupe Les Républicains. Le vecteur législatif existe désormais, et j'espère que nous l'utiliserons.

Mme Émilie Bonnivard . Excellent!

**M.** Bruno Retailleau, *ministre*. Face à la délinquance des jeunes, marquée par l'hyperviolence, je souhaite également qu'on entende les propositions des grands pédopsychiatres, tel Maurice Berger,... (Le ministre poursuit son propos après que son micro a été coupé. - Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)

Mme la présidente. Je vous remercie, monsieur le ministre. Votre temps de parole est écoulé.

La parole est à M. Laurent Lhardit.

- **M.** Laurent Lhardit. Monsieur le Premier ministre, le fait que vous laissiez répondre le ministre de l'intérieur montre le manque de compréhension globale du phénomène auquel nous faisons face. Le problème est bien plus large que la seule sécurité et nécessite une approche transversale. (Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)
- M. Fabien Di Filippo . Le ministre a dit la même chose !
- M. Pierre Cordier . Il fallait écouter la réponse, c'est exactement ce qu'il a dit !

## Données clés

Auteur: M. Laurent Lhardit

Circonscription: Bouches-du-Rhône (2e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 16

Rubrique: Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 2024